



Tintigny, le 9 mars 2010

Commune de Chiny
Compte rendu du Groupe de travail
Création d'un lieu de rencontre à Jamoigne
8 mars 2010

Présents

Commune : Mme Joëlle DEBATY, échevine
IMPACT SPRL : M. Jean-Luc JACQUEMIN
FRW : M. Bruno ECHTERBILLE, Mme Gervaise ROPARS, agents de développement.
Mme Vanessa SUBLET, stagiaire eurodyssée

Population : Voir ci-dessous
Excusé : Voir ci-dessous

La réunion est introduite par Joëlle DEBATY.

1. Présentation du développement rural

Gervaise ROPARS présente l'opération de développement rural de Chiny.

L'opération de développement rural a favorisé la consultation citoyenne :

- ❖ 7 réunions d'information consultation
- ❖ 11 groupes de travail thématiques
- ❖ 8 réunions de la commission locale de développement rural (CLDR)

Le défi est : « En 2020, la commune de Chiny sera pleinement inscrite dans une perspective durable et sera une commune créative, partenaire et solidaire ».

Les objectifs de développement sont :

1. Favoriser les initiatives locales et les partenariats trans-communaux pour développer la vie associative et culturelle.
2. Améliorer l'aménité des villages, la valorisation du patrimoine bâti et la mobilité des différents usagers par une gestion cohérente du développement territorial.
3. Développer des solutions innovantes pour maintenir les services à destination de toutes les générations.
4. Créer des incitants favorables à un développement économique endogène en misant sur la créativité.
5. Renforcer et diversifier l'attractivité touristique en misant sur la complémentarité Ardenne-Gaume.

6. Faire du secteur de l'agriculture et des ressources naturelles des acteurs intégrés du développement local.

7. Intégrer la dimension énergétique, durable et solidaire dans tous les actes posés.

Les projets du PCDR sont

❖ Lot 1 :

- 1. **Création d'une maison pour les associations à Jamoigne**
- 2. Aménagements de convivialité à Prouvy
- 3. Création d'un atelier rural à Izel
- 4. Développement de la mobilité lente sur toute la commune
- 5. Développement de la production énergétique sur la Semois (Moulin Cambier, ...)
- 6. Création d'un lieu de rencontre à Moyen

❖ Lot 2 :

- 1. Valorisation des villages (Aménagement de la place de Chiny, de Valansart et de Suxy)
- 2. Valorisation des paysages avec le Parc des paysages de Chiny-Florenville
- 3. Amélioration de la performance énergétique de la Commune

Les actions du PCDR sont :

❖ Actions en cours

- Sauvegarde et valorisation du patrimoine immatériel des villages via des solutions de nouvelles technologies (projet citoyen)
- Soutien d'un développement territorial adapté via l'agence de développement local transcommunal Chiny-Florenville

❖ Lot 1

- Engagement de l'administration communale, des écoles et des associations dans une démarche active et réfléchie d'un développement communal durable.
- Mise en place d'une politique communale d'aménagement du territoire (schéma de structure - en cours, réflexion sur les spécificités et l'évolution des villages, information sur l'urbanisme et le patrimoine, la sécurité routière).
- Valorisation du petit patrimoine et du patrimoine funéraire de la commune (cimetière, monuments aux morts...).
- Favoriser les actions intergénérationnelles, par la création d'une maison des aînés transcommunale Chiny-Florenville calquée sur la maison des jeunes Chiny-Florenville.
- Soutenir les actions pour la jeunesse (notamment en termes de mobilité – minibus-, de formation - ex : paysage lors des étévacs-, de lieux de rencontres, à la pratique du sport pour les adolescents).
- Action de valorisation et protection de la biodiversité sur la commune de Chiny (eau et zones humides, Natura 2000, talus et fauchage tardif, haies, réserves naturelles, l'implication citoyenne et développement de partenariats dans la gestion des zones vertes...).

❖ Lot 2

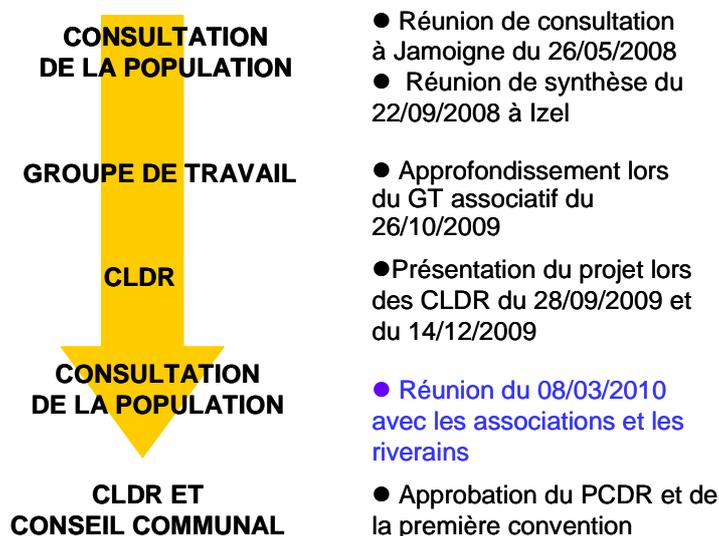
- Actions en partenariat avec l'Athénée d'Izel concernant la gestion des espaces verts dans les villages (gestion d'espaces résiduels et communs dans les villages... ex : jardins, talus, verger pédagogique près d'une école par exemple à Chiny).
- Développement d'un projet touristique global en misant sur les atouts de chaque village (randonnée, détente, sports, jeunesse, chasse et pêche) et amélioration des outils de communication (e-tourisme...).
- Sensibilisation et éducation au patrimoine des villages.
- Amélioration de la performance énergétique de la Commune.

❖ Lot 3

- Les autres actions sont réparties dans le répertoire.

2. Présentation du projet de création d'une maison pour association à Jamoigne

Le processus d'élaboration du projet :



Le projet de création de maison pour association à Jamoigne se justifie par :

- ❖ Le manque de lieu de réunion dans le village
- ❖ La taille du village et l'augmentation de la population
- ❖ Les besoins de la population - demandes régulières (Info-consult, GT)
- ❖ La présence de services, logement sociaux et pour personnes âgées à proximité

Le projet répond à plusieurs objectifs de développement :

- ❖ Rénovation d'une ancienne chapelle en cœur de village → Patrimoine (n°2)
- ❖ Création d'un lieu de rencontre à Jamoigne → Soutien du monde associatif (n°1)
- ❖ Aménagement du territoire : Consolidation de la centralité de Jamoigne → Aménagement du territoire et effet économique indirect (n°2)
- ❖ Rénovation énergétique du bâtiment → Energie (n°7)

Le projet est présenté par Jean-Luc JACQUEMIN, architecte. (cf. diaporama).

Une des particularités est la construction d'une annexe résolument contemporaine qui accueillerait les circulations (escaliers et ascenseur). Les matériaux proposés dans l'esquisse sont le zinc et le verre, mais il est possible d'utiliser le bois ou d'autres matériaux. Pour la partie ancienne, les contraintes sont plus importantes. L'annexe a été conçue afin de réduire au maximum son impact sur les locataires. Le projet a été présenté à l'urbanisme qui a marqué son accord de principe.

Les questions peuvent être divisées en 3 points :

- Quels usages ? Quels besoins des futurs occupants ?
- Quelle intégration : accessibilité, mobilité, implantation sur la rue ?
- Quelle prise en compte du patrimoine, de l'énergie ?

Quels usages ?

La cour n'est pour l'instant pas très utilisée. Il s'agit aussi de favoriser la coexistence avec les locataires des appartements.

Les membres des associations présentes expriment leurs besoins

- Association photo : ils ont besoin d'une petite pièce (2x4m) pour leur laboratoire photo avec prise électrique et l'eau et un plan de travail, d'un espace de stockage et d'un lieu de réunion. Le principe du lieu de réunion partagé semble être difficile (souhait d'un accès à toute heure).
- L'école qui se trouve tout près (école fondamentale, 5 classes) cherche surtout un lieu d'exposition (RDC par exemple). A noter que l'étage de l'école est inoccupé.
- Le club de football avec 200 affiliés recherche une salle de réunion (1x mois) et une salle polyvalente. Joelle DEBATY précise que deux salles de réunion seront disponibles au centre sportif dont la rénovation devrait se terminer en 2011.
- L'activité Eté-vac recherche deux pièces et des sanitaires : une pour faire des activités (table et chaises) et une autre pour les siestes. En général, il y a 8 enfants, 2 animateurs. Une salle supplémentaire pourrait être nécessaire en cas de mauvais temps (pour prendre en charge les groupes ayant des activités à l'extérieur).

M. JACQUEMIN constate que les associations présentes sont peu nombreuses. Mme DEBATY indique que les autres associations intéressées sont :

- Le club vélo
- La maison de la laïcité (elle va se renseigner sur leurs besoins spécifiques)
- Floral
- Le cercle horticole
- Le théâtre de Valansart

M. JACQUEMIN demande s'il est nécessaire de créer un bar. Les personnes présentes pensent que non mais assurent que la cuisine est, elle, particulièrement importante.

La salle du RDC pourra accueillir environ 70 personnes, notamment pour des réunions de famille, des banquets, des vernissages ... En ce qui concerne l'acoustique, un faux plafond permettra une bonne isolation.

Quelle intégration ?

Un participant souligne l'importance de la sécurité et de l'accès des pompiers à la fois à l'ancienne chapelle et aux appartements localisés dans l'ancien pensionnat. Le service des pompiers compétent pour le territoire de Chiny est celui de Bouillon.

Il existe des difficultés, en termes d'incivilité et notamment en ce qui concerne le dépôt des déchets (poubelles sorties 6 jours avant le passage des camions et déposées devant la chapelle) avec les locataires de l'ancien pensionnat. Cet immeuble accueille 20 logements sociaux gérés par la Maison Virtonnaise. A noter que la cour est propriété communale.

Il existe des difficultés de parking. Normalement, la cour ne devrait pas faire office de parking mais il n'y a pas assez de place prévue. Il y a des conflits de voisinages à ce sujet.

Un des participants souhaite que le projet ait une approche globale du site. C'est une très bonne chose que l'ancienne chapelle soit rénovée mais il est important qu'elle soit bien utilisée. Pour y par-

venir il faudrait que les abords soient pris en compte et qu'il y ait une réflexion globale sur les parkings et les déplacements aux alentours.

La rénovation de la route qui traverse Jamoigne sera réalisée par le MET.

Quelle prise en compte du patrimoine, de l'énergie ?

Que va-t-on faire des vitraux ? M. JACQUEMIN note que les vitraux font partis du patrimoine de l'ancienne chapelle, même s'ils ne sont pas classés. Cela peut être intéressant de les réutiliser notamment en termes de décors, sachant que la hauteur de la chapelle sera coupée par des étages. En termes énergétiques, les vitraux ne sont pas adaptés aux économies d'énergie. La réflexion est en cours pour voir comment réintégrer les vitraux dans le projet.

En ce qui concerne l'énergie, l'architecte propose des vitrages de qualité, d'isoler le bâtiment par l'intérieur pour conserver la structure extérieure en pierre de France (à noter que le toit a été refait et qu'il n'y a pas assez de place sous les corniches pour installer de l'isolation extérieure, bien plus efficace).

Un participant demande si un audit énergétique est prévu. Cela pourrait être intéressant car cela permettrait de déterminer les solutions adéquates en termes d'isolation. M. JACQUEMIN répond que ce n'est pas prévu, même si cette démarche est plutôt une bonne idée, cependant il n'y a pas d'aides financières prévues pour l'audit énergétique des bâtiments publics, contrairement aux logements privés.

La question des panneaux solaire ? A priori, non car la priorité est une bonne isolation, ensuite, la récupération de l'air (VMC) et ensuite les énergies renouvelables.

En ce qui concerne le chauffage, il paraît difficile de mettre en place un réseau de chaleur et/ou de se raccorder à la chaudière du pensionnat. Ce serait, à priori, une chaudière à mazout. Une difficulté est de placer la salle de la chaudière dans le projet. Ce point sera abordé ultérieurement lors de la mise en œuvre du projet.

Une participante demande si les matériaux utilisés seront des matériaux écologiques.

M. JACQUEMIN répond que le dossier n'est pas encore assez loin pour préciser le type de matériaux utilisés. Mme DEBATY ajoute que la commune fera des choix en fonction des propositions et des coûts.

Bruno ECHTERBILLE, Gervaise ROPARS
Agents de développement FRW

Annexe : liste des présents

PRÉSENTS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
Viviane	COMES	rue Collin Godet, 24	JAMOIGNE
Joëlle	DEBATY	rue du Fonteny, 3	PIN
Christine	GILSON-LEGER	Rue du Centre, 5	IZEL
Emmanuelle	GUSTIN	rue Neuve, 48 boîte 34	JAMOIGNE
Eloi	HERBEUVAL	rue Blanche, 9	LIBRAMONT
Jacqueline	ROGER	Roue du Kirchberg, 20	SELANGÉ
David	THIRY	rue des Marronniers, 33	MOYEN
Guy	WAGNER	rue Neuve, 54	JAMOIGNE

EXCUSÉE :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
Ariane	FARINELLE	rue de Monvierre, 3	LES BULLES